

**COMITE DE
ETUDIANTS
DE LA HEP
VAUD**

Règlement intérieur du Comité

Comité de étudiants de la HEP Vaud

Règlement intérieur du Comité

Président·e

- Signer au nom de l'Association
- Mettre en œuvre les actions et les décisions votées lors de l'AG et des séances de comité
- Défendre les intérêts de l'Association conformément aux statuts
- S'assurer de la bonne marche de l'association
- Planifier, organiser les réunions et mener les débats lors de celles-ci
- Superviser les tâches des membres du Comité

Co-président·e

- Remplacer le Président en cas d'absence
- Représenter les étudiants de la HEP Vaud au sein du Comité de l'Association des Organisations Etudiantines des Hautes Écoles Pédagogiques Suisses (si possible)
- Rejoindre le Conseil de la HEP (si possible)
- Collaborer avec les différents membres du Comité

Secrétaire

- Gérer la correspondance de l'Association
- Rédaction des Procès-verbaux lors des AG et réunions
- Transmettre les documents nécessaires au bon fonctionnement de l'Association (OJ, PV, convocations, ...)
- Archivage et classement de tous les documents utiles à la vie de l'Association
- Collaborer en tout temps avec le responsable culture et événement

Trésorier·ère

- Faire le suivi des dépenses et classer les pièces justificatives y afférentes
- Classer et archiver les documents (transmettre au Secrétaire à la fin de chaque semestre)
- Gérer le compte bancaire et servir d'interlocuteur avec la banque
- Gérer les relations financières à l'interne et avec les tiers
- Produire le budget (avec le Président) et le présenter au Service des Finances de la HEP Vaud

- Établir les comptes annuels et bilan financier et diffuser les informations relatives aux finances Le budget est élaboré sur la base des semestres précédents courant août et janvier. Une fois soumis au comité il est transmis au service des Finances de la HEP Vaud avant le début du semestre.

Responsable(s) culture et évènement

- Organisation et planification des activités proposées aux étudiants de la HEP Vaud dans le cadre des buts de l'Association
- Production d'un planning pour la réalisation des tâches
- Rechercher de lieu adapté à l'évènement dans le cas où les locaux de la HEP Vaud ne serait pas adapter
- Rechercher des prestataires et conclure des contrats avec eux
- Trouver des idées originales pour rendre l'évènement unique
- Rechercher des partenariats avec des entreprises locales

Responsable réseaux sociaux et communication

- Établir une stratégie de communication dans le cadre des buts de l'Association
- Communiquer les activités de l'Association aux étudiants de la HEP Vaud et servir d'interlocuteur avec l'Unité Communication de la HEP Vaud
- Production de contenus média (post, vidéo, sondage, story, ...) sur les réseaux sociaux de manière hebdomadaire
- Développer la présence de l'Association et les vecteurs de communication
- Production d'affiches pour la communication des événements (faire le lien entre le Secrétaire et le Responsable culture et évènement)

Les membres du Comité sont tenu·e·s de participer de manière active à la vie de l'Association. Ils collaborent afin d'atteindre les buts de l'Association et participent autant que possible aux événements organisés par l'Association. Tout absence à une réunion doit être excusée.

Lausanne, 16 août 2022